

Changement structurel et création d'emploi au Maroc

Structural change and job creation in Morocco

EL KHAZZANI Driss

Doctorant

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales – Rabat-Agdal

Université Mohamed V – Maroc

Laboratoire d'Économie Appliquée

Date de soumission :30/07/2024

Date d'acceptation : 05/09/2024

Pour citer cet article :

EL KHAZZANI. D. (2024) «Changement structurel et création d'emploi au Maroc», Revue Française d'Économie et de Gestion «Volume 5 : Numéro 9 » pp : 213-239.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



Résumé

Le présent article a pour objectif d'estimer l'élasticité de l'emploi -global et des jeunes- par rapport à la croissance économique. Il apporte également un éclairage sur le changement structurel de l'économie marocaine et ses implications sur le processus de création (destruction) de l'emploi. Les données mobilisées proviennent du Haut-Commissariat au Plan et portent sur la période 1999-2019. L'approche adoptée s'appuie sur une modélisation économétrique, par la méthode des MCO, pour estimer l'élasticité et une décomposition arithmétique de la productivité du travail.

Les résultats aboutissent à un coefficient d'élasticité globale est de 0,27 et de -0,37 pour l'emploi des jeunes. Au plan sectoriel, trois branches affichent des coefficients d'élasticité élevés. Les résultats montrent également que la productivité du travail a progressé à un rythme modéré de 2,98% en moyenne annuelle, durant la période sous revue. Les gains de productivité intra branche sont prépondérants et portent l'essentiel de la croissance de la productivité du travail, le changement structurel représente un peu moins du quart de l'amélioration de la productivité. Les résultats indiquent que l'économie marocaine connaît une inertie structurelle de ses activités et une dynamique structurelle d'ampleur limitée.

Mots clés : emploi ; jeunes ; élasticité ; productivité ; changement structurel

Abstract

The aim of this contribution is to estimate the elasticity of employment - overall and among young people - in relation to economic growth. It also sheds light on the process of structural change in the Moroccan economy. The data used comes from the Haut-Commissariat au Plan and covers the period 1999-2019. The approach adopted is based on econometric modelling, using the OLS method to estimate the elasticity and an arithmetic decomposition of labour productivity.

The results give an overall elasticity coefficient of 0.27 and -0.37 for youth employment. At sectoral level, three branches show high elasticity coefficients. The results also show that labour productivity grew at a moderate rate (2.98%) on average per year over the period under review. Intra-industry productivity gains are predominant and account for most of the growth in labour productivity, with structural change accounting for just under a quarter of the improvement in productivity. The results indicate that the Moroccan economy is experiencing structural inertia in its activities and limited structural dynamics.

Keywords: employment; youth; elasticity; productivity; structural change

Introduction

L'un des principaux facteurs d'exclusion pour les jeunes réside dans leur éloignement du marché du travail, alors que l'emploi constitue un moyen d'inclusion et de reconnaissance sociale. De plus, la participation de cette catégorie de population au marché du travail favorise la croissance et contribue à la création de la richesse et la réduction des inégalités.

Ceci étant, un nombre considérable de jeunes voient leur potentiel sous employé, faute de pouvoir occuper un emploi en adéquation avec leurs qualifications et répondant à leurs attentes, et se retrouvent dans une situation d'exclusion non seulement économique, mais également sociale. Pour les jeunes primo-demandeurs d'emploi, la première expérience au sein du monde du travail est déterminante pour l'accès à l'emploi.

Elle joue également un rôle fondamental dans la continuité en situation d'activité et l'évolution ultérieure de la trajectoire professionnelle. Les difficultés d'accès au marché du travail peuvent être à l'origine d'incidences défavorables et durables pour les jeunes eux-mêmes comme pour leur entourage également. C'est pourquoi la question de leur accompagnement pour une insertion socio-économique revêt une grande importance pour les politiques économiques et sociales et occupe une place de choix dans les stratégies de croissance globales et sectorielles. Plusieurs débats ont porté sur l'importance des stratégies sectorielles pour la création d'emplois (Kucera & Roncolato, 2012). Cependant la question du potentiel de secteurs spécifiques en termes d'emploi des jeunes a été moins abordée. Par ailleurs, la plupart des études qui traitent la question de l'emploi des jeunes, s'intéressent à la tranche de population âgée de 15 à 24 ans. Selon le BIT, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, *«près d'un tiers des jeunes hommes et environ la moitié des jeunes femmes âgés de 25 à 29 ans ne travaillent pas, soit parce qu'ils suivent des études ou une formation – et n'ont donc pas commencé leur transition vers la vie active –, soit parce qu'ils n'ont pas d'emploi sans pour autant suivre des études ou une formation (NEET¹) – et n'ont donc pas achevé leur passage dans la vie active. Dans ce contexte, il est parfois logique d'allonger la période considérée et, selon les cas, d'inclure dans l'analyse les jeunes âgés de 25 à 29 ans.»* (O'Higgins, 2019).

Ce constat se vérifie également pour le cas du Maroc, au regard de la transition démographique et l'allongement de la durée moyenne de scolarité, on relève une transformation de la structure de l'activité selon les tranches d'âge. Aussi, la transition vers la vie active s'allonge de plus en

¹ Not in Employment, Education or Training (ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation)

plus allant jusqu'à la trentaine, ce qui nous amène à considérer, pour la présente analyse, la population âgée de 15 à 29 ans.

Le Maroc a réalisé, au cours des vingt dernières années, des avancées réelles, notamment sur le plan économique et social ; avancées qui se sont traduites par des taux de croissance économique relativement favorables, une amélioration du niveau de vie de la population et une réduction sensible de la pauvreté. Cependant, un indicateur, et pas des moindres, accuse toujours un retard ; il s'agit de l'emploi des jeunes et leur insertion économique et sociale (**Lopez-Acevedo et al., 2021**).

Au cours de l'année 2019, qui était la plus favorable en termes de création de l'emploi, l'économie marocaine a créé 165.000 emplois nets (+1,5%) (**HCP, 2021**). Le taux de chômage est ainsi tombé à 9,2% au niveau national, avec un taux de chômage particulièrement élevé pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans (22,4%). Selon la même source, ce dernier indicateur connaît une accélération de sa tendance à la hausse : il a gagné 1,35 point de pourcentage en 10 ans (2004 - 2014) pour progresser de 3,5 points de pourcentage en 5 ans seulement (2015 - 2019). Son niveau a bondi à 28,61% en 2021 sous l'effet de la crise pandémique, confirmant que l'emploi des jeunes constitue la variable d'ajustement en période de choc économique. On relève en outre, une vulnérabilité accrue de cette catégorie au chômage de longue durée, qui détériore le capital humain et la confiance en soi et réduit par conséquent les chances de sortie du chômage. Ce constat met la problématique de l'insertion socio-économique des jeunes à la tête des préoccupations des décideurs et des chercheurs, et appelle une analyse approfondie des politiques et stratégies pour l'emploi des jeunes, dans leurs composantes d'offre de travail (demande d'emploi) et de demande de travail (création d'emploi).

Aussi, nous nous proposons de répondre à la question suivante : **dans quelle mesure la croissance économique au Maroc peut-elle générer des emplois suffisants et de qualité pour la jeunesse montante ?**

Dans ce contexte, le présent article vise à mesurer les capacités de création d'emploi par l'économie nationale, et analyser le rôle du changements structurel à l'œuvre qui pourrait soutenir la croissance des secteurs porteurs et stimuler la demande de travail. L'article est structuré comme suit : une première section passe en revue la littérature théorique et empirique relative à notre sujet et pose le modèle conceptuel et la méthodologie de l'article, la seconde entreprend une analyse descriptive des principaux traits du marché du travail au Maroc, la troisième est consacrée à l'estimation économétrique de l'élasticité de l'emploi par rapport à la

croissance économique et enfin la quatrième section analyse le changement structurel et la productivité du travail.

1. Revue de littérature

1.1. Changement structurel

Tout processus de croissance soutenue sur le long terme est associé à une mutation de la structure économique, qui a tendance à se modifier et connaître des évolutions profondes et étroitement liées (**Perkins et al., 2008**). Les mutations les plus importantes se rapportent au changement de la composition sectorielle de la production et de l'emploi et favorisent la croissance de la productivité du travail. Ces gains de productivité du travail résultent de deux principales composantes : (i) une croissance de la productivité au sein de chaque branche, résultant d'innovations dans les techniques de production ou autres ; et (ii) une composante qui correspond à l'impact de la réallocation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers des secteurs ayant une productivité plus élevée (**McMillan & Rodrik, 2011**).

La dynamique de développement économique, observée au niveau des économies émergentes, s'est accompagnée d'importants mouvements de main-d'œuvre quittant le secteur primaire, à faible productivité, vers l'industrie, ayant une productivité plus élevée (**Kucera & Roncolato, 2012**). Le changement structurel est un thème clé dans l'analyse de la croissance économique, et à ce titre, il a fait l'objet de débats entre différentes écoles de la pensée économique depuis les siècles derniers.

Ainsi, le courant néoclassique met l'accent sur l'accumulation du capital, les progrès technologiques et les gains de productivité comme principaux moteurs de la croissance économique ; considérant, dans ce cadre, le changement structurel comme une conséquence naturelle de l'évolution économique : les ressources se déplacent des secteurs à faible productivité - comme l'agriculture - vers des secteurs à haute productivité - comme l'industrie et les services (**Barro, 1991; Solow, 1956**).

Les économistes keynésiens vont mettre, quant à eux, l'accent sur la demande agrégée, les politiques gouvernementales et le rôle de l'investissement public dans le soutien au changement structurel. Pour eux, l'intervention de l'État est cruciale pour orienter l'économie vers des secteurs plus productifs, en particulier dans des périodes de déséquilibres macroéconomiques. La première loi de croissance de **Kaldor (1966)** considère l'industrie manufacturière comme le moteur de la croissance de l'économie dans son ensemble. Il choisit l'industrie manufacturière parce qu'elle semble être le secteur le plus sujet aux rendements d'échelle, où le progrès

technique a été le plus rapide. Kaldor va démontrer l'existence d'une forte association positive entre la croissance de l'activité manufacturière et la croissance du PIB.

La théorie du développement économique, développée par les économistes du développement, notamment ceux influencés par les travaux de **Lewis (1954)** et **Hirschman (1958)**, considère le changement structurel comme un facteur clé du développement, où le transfert de la main-d'œuvre d'un secteur traditionnel (comme l'agriculture) vers des secteurs modernes (comme l'industrie) est essentiel pour accroître la productivité globale.

Le modèle de W. Arthur Lewis met l'accent sur la disponibilité de "main-d'œuvre illimitée" dans les pays en développement, où les salaires sont déterminés par les coûts d'opportunité. Lewis a soutenu l'idée de l'industrialisation par substitution et a souligné l'importance d'accroître la productivité dans le secteur agricole national.

Les néo-schumpétériens et les partisans de la croissance endogène (**Aghion & Howirtt, 1992**) mettent l'accent sur le rôle de l'innovation, du changement technologique et de la réallocation des ressources entre secteurs pour expliquer le changement structurel. Ils insistent sur le rôle des institutions, des politiques d'innovation et du développement des compétences pour stimuler la croissance à long terme.

Le courant institutionnaliste examine le rôle des institutions dans la facilitation ou le blocage du changement structurel. Les travaux de Douglass North (**Chavance, 2012**) ont beaucoup influencé cette approche. Ce courant considère le cadre légal et les droits de propriété comme des facteurs essentiels dans la transformation économique. Un État efficace doit établir et maintenir des droits de propriété, appliquer les contrats, et offrir un cadre stable pour les transactions économiques et soutenir le changement structurel (**Rodrik, 2007**).

La théorie de la dépendance, développée par des économistes et sociologues d'Amérique latine dans les années 1960 et 1970, soutient que le changement structurel dans les économies en développement est souvent façonné par des forces extérieures, notamment par la domination économique des pays développés (**Prebisch, 1950**).

Les tenants du développement local ou endogène critiquent l'idée de changement structurel imposé par des forces externes, comme les multinationales ou les organisations internationales. Ce courant prône une approche plus autonome du développement, mettant l'accent sur la valorisation des ressources locales, la participation communautaire et l'importance des petites et moyennes entreprises. Un changement structurel imposé de l'extérieur risque de marginaliser les économies locales et de détruire les structures sociales et économiques traditionnelles. (**Sachs, 2010**)

La relation entre changement structurel et productivité du travail a été approfondie dans la littérature économique. Kuznets et Romer soulignent que la transition structurelle permet d'accroître la productivité en transférant les travailleurs vers des secteurs plus capitalistiques et technologiquement avancés, où les rendements du travail sont plus élevés (**Kuznets, 1966; Romer, 1990**).

La productivité dans les secteurs modernes, comme l'industrie et les services, croît plus rapidement grâce à l'adoption des technologies modernes et à l'augmentation des compétences des travailleurs (**McMillan & Rodrik, 2011**). Les économies qui investissent dans le capital humain et l'innovation bénéficient d'une productivité accrue, notamment lorsque les travailleurs qualifiés peuvent s'adapter aux nouvelles technologies.

Schumpeter introduisit le concept de « destruction créatrice », où les innovations technologiques entraînent des gains de productivité, et induit le remplacement des anciennes industries par des activités émergentes plus productives dans un processus de restructuration de l'économie. Il explore également l'impact de cette dynamique sur l'emploi et la croissance (**Schumpeter, 1943**).

1.2. Élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique

L'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique mesure la sensibilité de la création d'emplois à l'évolution de la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel. Elle permet de comprendre dans quelle mesure une croissance économique soutenue peut se traduire par une amélioration de l'emploi. Elle est définie comme le pourcentage de variation de l'emploi pour une variation de 1 % du produit intérieur brut (PIB). Le cadre théorique de son analyse se réfère d'un côté au modèle de croissance néoclassique, et de l'autre à la Loi d'Okun.

Dans le cadre du modèle néoclassique, la relation entre croissance et emploi dépend de l'accumulation de capital et du progrès technologique. Cependant, si la croissance est majoritairement due à des gains de productivité ou à l'intensification du capital, l'impact sur l'emploi peut être limité² (**McMillan et al., 2014**).

La loi d'**Okun (1962)**, relie les variations de l'emploi et du chômage à la croissance économique. Selon cette loi, une croissance économique plus rapide entraîne une réduction du chômage, bien que cette relation puisse être non linéaire. L'élasticité de l'emploi est donc liée à

² Le taux de croissance économique est égal à la somme des taux de croissance de la productivité du travail et de l'emploi.

la productivité, sachant qu'une augmentation de la production peut être absorbée par des gains de productivité sans nécessairement se traduire par une hausse significative de l'emploi.

Les travaux empiriques des deux dernières décennies ont apporté des éclairages pertinents, dans la mesure où ils ont montré que le changement structurel n'a pas donné lieu aux mêmes dynamiques de croissance et de création d'emploi dans tous les secteurs économiques, ni dans tous les pays et régions du monde.

1.3. Synthèse des travaux empiriques antérieurs

Les principales estimations portant sur l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique à portée géographique large et permettant donc des comparaisons pertinentes, peuvent être synthétisées comme suit :

L'étude de **Kapsos (2005)**, pour la période 1999-2003, subdivisée en trois sous périodes, 1991-1995, 1995-1999 et 1999-2003, portant sur 160 pays, reste parmi les travaux les plus détaillés et les plus complets. Ses résultats indiquent, que globalement, à chaque point de croissance du PIB est associée une croissance de l'emploi total de 0,3 point de pourcentage. Ce faible coefficient signifie que la croissance économique est tirée, pour plus de deux tiers, par la croissance de la productivité. Par secteur économique, la comparaison des élasticités historiques de l'emploi sectoriel montre que le secteur des services crée trois fois plus d'emploi par rapport aux secteurs primaire et secondaire. La croissance du secteur des services est tirée plutôt par la croissance de l'emploi, avec une élasticité de 0,57, contrairement aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie.

Les estimations spécifiques de **Seyfried (2005)** pour dix États américains montrent que les coefficients de la croissance décalée de l'emploi étaient positifs et significatifs et allant d'un minimum de 0,27 dans le Michigan à un maximum de 0,80 en Californie. L'élasticité moyenne pour cet ensemble d'États varie entre 0.32 et 0.47. Les résultats de cette étude permettent de capturer un aspect pertinent ; il s'agit de la rapidité avec laquelle l'emploi réagit aux variations de la croissance économique. Certains effets de la croissance peuvent ainsi ne pas se faire sentir avant une certaine période.

L'étude de **Islam & Nazara (2000)** a porté sur la période 1977-1996 et montre que l'élasticité globale de l'emploi pour l'Indonésie est de l'ordre de 0,6 à 0,7. La particularité de l'approche de ces auteurs réside dans la distinction entre les sources de l'élasticité ; à savoir la contribution de la croissance de la valeur ajoutée (VA) de chaque secteur et l'effet de la croissance du PIB global. Leur résultat indique que pour les secteurs Agriculture, Commerce et Services, l'élasticité sectorielle est positive et l'élasticité par rapport au PIB est négative. Dans le secteur

de l'Industrie, les deux paramètres sont positifs, ce qui signifie que la capacité nette de création d'emplois est plus élevée dans l'industrie, puisque les effets sectoriels et les effets globaux sont additifs.

Padalino & Vivarelli (1997) qui ont examiné la question pour les économies du G7. Ils ont relevé une différence structurelle entre l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon en termes d'élasticité de l'emploi ; l'Amérique du Nord connaissant une croissance plus intensive en emploi. Ils avancent une élasticité de l'emploi du secteur manufacturier négative, sauf pour le Japon durant la période 1980-1994.

Saget (2000) a étudié l'élasticité de l'emploi pour 11 économies de l'Europe Centrale et Occidentale (PECO) et la Communauté des États Indépendants (CEI) pour la période 1989-1998. Ses résultats indiquent l'existence de trois types de modèles d'élasticité : des élasticités élevées ; des élasticités faibles ; et enfin une absence de relation significative entre la croissance économique et l'emploi.

Mazumdar (2003) a examiné l'élasticité dans le secteur manufacturier pour l'Asie de l'Est, l'OCDE, l'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC) et l'Afrique Subsaharienne, pour deux périodes : 1971-1980 et 1981-1992. Ses résultats indiquent une baisse, entre les deux périodes, de l'élasticité de l'emploi du secteur manufacturier dans toutes ces régions. D'autre part, les élasticités pour l'OCDE et l'ALC sont négatives.

1.4. Cadre théorique et hypothèses de recherche

Les différents développements passés en revue tendent, dans leur majorité, à confirmer le lien positif entre le changement structurel et la croissance économique. Cette dernière peut se traduire par des gains de productivité du travail et/ou par des créations d'emploi. L'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique dépend de ce partage des fruits de la croissance entre ces deux composantes. Ces relations qui semblent faire consensus auprès d'une quasi-majorité des écoles de pensées passées en revue, va nous servir de cadre d'analyse pour répondre à notre questionnement principal.

On retient en effet, qu'une forte croissance de la production dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre peut accroître l'élasticité de l'emploi, tandis qu'une croissance tirée par des secteurs technologiquement avancés peut réduire cette élasticité ; ces secteurs nécessitant moins de main-d'œuvre pour croître. La croissance économique est souvent adossée à une augmentation de la productivité du travail, en particulier lorsque les secteurs plus productifs gagnent en importance.

Les travaux empiriques semblent être alignés avec la théorie et confirment que le changement structurel soutient la productivité qui, à son tour favorise une croissance élevée et soutenue susceptible de créer des emplois de qualité à long terme. Cependant, le changement structurel reste sensible aux contextes nationaux et régionaux.

Sur le plan de la méthode, les travaux empiriques que nous avons présentés, s'appuient dans leur totalité sur des modélisations économétriques pour estimer l'élasticité de l'emploi, alors que le changement structurel est appréhendé à travers la dynamique de la productivité du travail. Notre questionnement se rapportant à la capacité de l'économie nationale à générer des emplois suffisants et de qualité, peut trouver une réponse dans la mobilisation du concept d'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance. Ainsi notre première hypothèse (**H1**) peut être formulée ainsi : **L'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique est positive mais inférieure à l'unité, et variable selon les branches d'activité, indiquant que la croissance économique ne se traduit pas systématiquement par une création proportionnelle d'emplois.** Cette hypothèse est inspirée des études empiriques de **Kapsos, (2005) et Seyfried (2005)** qui montrent que les gains de productivité peuvent limiter l'effet de la croissance sur l'emploi.

Pour appréhender le lien élasticité-changement structurel, nous avons besoin de procéder à l'analyse des dynamiques de la productivité sectorielle en les rapprochant des élasticités de ces mêmes secteurs (branches). Ainsi, nous pouvons poser notre seconde hypothèse (**H2**), formulée ainsi : **l'économie marocaine connaît une certaine inertie dans le changement structurel handicapante pour la croissance et la création de l'emploi.** Cette hypothèse repose sur les travaux de **Kuznets (1966) et Schumpeter (2003)**, qui soulignent l'importance, pour la croissance, de l'innovation et du déplacement de la main-d'œuvre vers des secteurs modernes. Enfin, en s'appuyant sur les apports théoriques de **Kuznets, (1966) et Romer, (1990)**, ainsi que les études empiriques qui montrent comment les secteurs plus capitalistiques et technologiquement avancés bénéficient de gains de productivité, nous pouvons avancer la troisième hypothèse (**H3**) suivante : **le changement structurel, modeste soit-il, ne bénéficie pas à tous les secteurs de manière égale, il entraîne une augmentation de la productivité du travail et de la valeur ajoutée dans les seuls secteurs modernes.**

1.5. Modèle conceptuel

Pour schématiser notre problématique et ses hypothèses, nous mettons tout d'abord en exergue les relations qui lient les différents concepts.

La majorité des travaux, objet de notre revue de littérature, ont montré que le changement structurel peut stimuler la croissance économique en réorientant les ressources vers des secteurs plus productifs et innovants. En retour, une croissance économique rapide peut accélérer le changement structurel en permettant aux secteurs innovants de croître plus rapidement. Cela peut également faciliter l'investissement dans les infrastructures, l'éducation et la technologie, renforçant la dynamique de transformation sectorielle.

Le changement structurel mène souvent à une augmentation de la productivité du travail, par la transition vers des secteurs à haute valeur ajoutée, ce qui alimente la croissance économique. Une croissance économique plus rapide, à son tour, encourage davantage de changement structurel, créant un cercle vertueux.

En s'appuyant sur ces relations conceptuelles, nous envisageons une analyse en deux étapes principales et selon le cheminement suivant :

- L'analyse de l'élasticité de l'emploi : sachant que l'élasticité dépend de la nature du secteur (main-d'œuvre intensive ou capital-intensif) et de la croissance économique, son analyse sera désagrégée par branche d'activité économique. Les variables qui seront mobilisées portent sur la création/destruction d'emplois, pour l'économie globale et par branche d'activité, le PIB réel et les valeurs ajoutées (en volume) des branches retenues.
- L'examen du changement structurel sera mené à travers l'analyse de la dynamique de la productivité du travail au niveau global et au sein des différentes branches d'activité. Une autre partie de cette analyse portera sur la décomposition de la croissance de la productivité par source, pour isoler les gains de productivité inter branches correspondant au changement structurel de ceux liés aux améliorations, organisationnelles ou autres, intrabranche. Les variables mobilisées se rapportent à la productivité du travail (PIB ou valeur ajoutée de la branche par travailleur).

2. Paysage du marché du travail et ses spécificités pour les jeunes

2.1.L' offre de travail et la participation au marché du travail³

Au courant de la période 1999-2021, la population active, représentant le potentiel de main d'œuvre productive, s'est accrue à un taux moyen annuel de 0,84%. Les personnes en chômage, qui étaient au nombre de 1.414 000 en début de période, ont atteint 1.508.000 en 2021.

Résultat d'une progression de la population active plus lente que celle de la population en âge de travailler, la tendance baissière du taux d'activité a persisté durant la période 1999-2021 ;

³ Toutes les données de cette section proviennent du HCP

(de 54,8 % à 45,27 %), témoignant d'un recul de la participation de la population en âge productif au marché du travail.

Le taux d'emploi a connu également une baisse en passant de 46,94 % à 39,71 % sur la même période, et demeure, en 2021, inférieur au niveau enregistré avant la pandémie (41,6% en 2019).

Le taux de chômage qui était de 13,83 % en 1999, est resté supérieur à 12% jusqu'en 2001, pour se situer entre 10 et 12% entre 2002 et 2005, puis tomber en dessous de 10% pendant plus d'une décennie -entre 2006 et 2019, exception faite de 2017- et a enfin presque retrouvé son niveau des 12% au cours de la période pandémique (11,94 et 12,28 % en 2020 et 2021).

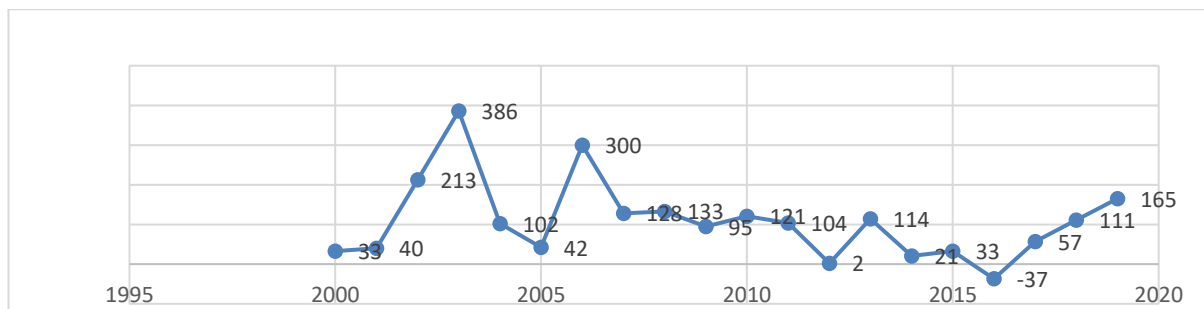
Le chômage touche plus particulièrement certaines catégories de population, notamment les jeunes de 15 à 24 ans (31,8%), les diplômés (19,6%) et les femmes (16,8%), pour l'année 2021. Durant cette même année, trois quarts des chômeurs sont âgés de 15 à 34 ans et 72,5% sont des chômeurs de longue durée (12 mois et plus). La part des chômeurs de longue durée augmente avec le diplôme ; elle passe de 52,7% pour les sans diplôme à 73,0% pour les détenteurs d'un diplôme de niveau moyen et à 81,0% pour les diplômés du supérieur.

2.2. Demande de travail et dynamiques de création/destruction de l'emploi

L'économie nationale a créé, durant la période 1999-2019, 2.163.000 emplois, soit une moyenne annuelle de 108.000. Cette performance a été affectée par la crise pandémique notamment en 2020 puisque on a enregistré une perte de 433.000 emplois. La création de 230.000 emplois en 2021, même si elle atteint un record sur les deux dernières décennies (plus de deux fois la moyenne de la période 1999-2019), n'a pas réussi à compenser la perte de l'année précédente.

Le trait marquant du contexte économique réside dans l'essoufflement de la capacité de l'économie nationale à créer suffisamment d'emplois pour insérer les nouveaux entrants sur le marché du travail. La Commission Spéciale sur le Modèle de Développement a mis en relief cette problématique, dans des termes non moins clairs : *«Le rythme de croissance de l'économie marocaine est, ainsi, passé de 4,8% en moyenne annuelle sur la période 2000-2009 à 3,5% sur la période 2010-2019 (2,8% entre 2018 et 2019) et se caractérise, en plus, par un contenu faible en emplois, ce qui ne permet pas d'absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail, en majorité des jeunes» (Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, 2021).*

La dynamique des créations nettes d'emploi pour la période 1999-2019, s'est caractérisée par une forte variabilité, avec des maxima de création nette en 2003 de 386.000 emplois et de destruction nette en 2016 de 37.000 postes.

Figure N°1 : Solde de création nette d'emploi (1999-2019)

Source : Élaboration de l'auteur sur la base des données du HCP.

2.3. Création sectorielle de l'emploi

Ces créations résultent d'une dynamique sectorielle caractérisée par des pertes et des créations d'emplois assez hétérogènes entre les branches d'activité. L'« agriculture, sylviculture, pêche » constitue la branche qui a perdu le plus d'emploi ; avec 508.000 emplois sur la période 1999-2019 (plus de 25.000 par an en moyenne). Les branches ayant été créatrices nettes d'emploi peuvent être classées en trois groupes : un premier groupe de branches relativement riches en création d'emploi et qui regroupe la branche « Transport, entreposage et communication » qui a été la plus dynamique en création d'emploi avec 775.000 créations, suivie par le « Commerce » avec 701.000 emplois générés et la branche « Construction » avec 593.000 créations nettes. Le deuxième groupe renferme les autres branches qui ont généré entre 100.000 et 300.000 emplois pour la période considérée, soit 5.000 à 15.000 par an. Il s'agit de la branche « Autres services » (294.000) et la branche « Enseignement, santé et sécurité sociale » (190.000). Deux branches constituent le troisième groupe : « l'Industrie » et « l'Administration générale » avec 81.000 et 36.000 créations nettes respectivement sur toute la période 1999-2019.

Les jeunes (15-29 ans) ont le moins profité des créations d'emploi durant la période sous revue. Leur part dans l'emploi total a connu une tendance à la baisse passant de 39,58%, en 1999 à moins de 30% en 2013 pour s'établir à 22,59% en 2019 et tomber à 20,64% en 2021. On relève que la destruction des emplois due à la crise pandémique a touché principalement les jeunes, parmi lesquels 245.000 ont perdu leurs postes d'emploi sur un total de 433.000, soit 56,6%.

La destruction nette des emplois des jeunes est persistante sur toute la période 1999-2019, à l'exception de trois années (2002, 2003 et 2007). Cette situation s'explique par la perte, sur les deux décennies, de plus de 1.200.000 emplois par les deux seules branches de l'« Agriculture, sylviculture et pêche » et des « Industries manufacturières » (976.000 et 247.000 respectivement).

Sur le plan sectoriel, les jeunes travaillent de moins en moins dans le secteur primaire, qui employait plus de la moitié des jeunes actifs en 1999 (53,04%) pour voir cette proportion revenir à 17,78% en 2019. L'industrie manufacturière a connu une dynamique similaire avec cependant une ampleur moins prononcée. Cette réallocation s'est opérée au profit des branches « Autres services », « Commerce » et « Construction » qui accaparent, en 2019, un peu plus de 40% des actifs occupés âgés de 15 à 29 ans.

Depuis 2009, l'économie marocaine, sous l'effet de plusieurs facteurs et notamment la crise financière de 2008, connaît un ralentissement dans son rythme de création nette d'emploi, déjà modeste. En dépit d'une création nette de 165 000 postes d'emploi, en 2019, on reste très en deçà du niveau de l'année 2003 qui a connu une création nette d'emplois de 426.000. Cette détérioration de la création de l'emploi va être très nette au cours des années 2012, 2014, 2015, 2016 et 2017.

Dans ce contexte, il est important de chercher à comprendre pourquoi la croissance économique au Maroc présente-t-elle des différences significatives avec d'autres pays en termes d'intensité de la croissance économique en emploi, d'une part et pourquoi cette intensité varie-t-elle de manière substantielle pour la catégorie des jeunes, d'autre part ?

3. L'intensité de la croissance en emploi : un diagnostic global

3.1. Méthode d'estimation

Au regard de la centralité de la question de l'emploi dans le processus d'inclusion des jeunes, différentes institutions nationales et internationales ont cherché, depuis plusieurs années, à analyser l'intensité en emploi de la croissance en vue de comprendre le décalage entre le rythme de croissance économique et celui de la création d'emplois.

Par ailleurs, la croissance de la production ne crée pas l'emploi dans les mêmes proportions dans toutes les économies ; la dynamique de croissance de chaque économie étant adossée à plusieurs facteurs structurels qui expliquent sa capacité à créer des emplois.

L'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique constitue l'indicateur phare pour mesurer l'intensité de la croissance en emploi. Cet indicateur est largement utilisé pour analyser le fonctionnement du marché du travail et saisir sa réaction aux changements des conditions macroéconomiques.

Une des méthodes d'estimation mobilise une équation linéaire à double logarithme reliant l'emploi et le PIB. Sa forme de base est la suivante :

$$\ln L = \beta_0 + \beta_1 \ln Y \quad ; \ln : \text{logarithme népérien et } \beta_1 : \text{élasticité de l'emploi.} \quad (2)$$

Cette méthode a été adoptée pour l'Indonésie par **Islam & Nazara (2000)**. Elle consiste à estimer, par la méthode des MCO, l'élasticité de l'emploi par rapport à la variation du PIB⁴, d'une part, et des valeurs ajoutées des branches d'activité, d'autre part.

Nous adoptons cette méthode d'estimation de l'élasticité de l'emploi, car elle permet de produire une série plus stable des élasticités sectorielles de l'emploi, par l'estimation de l'équation (2). La régression sera ajustée en utilisant les données annuelles pour l'ensemble de l'économie et pour chaque branche. On procédera à l'estimation de l'élasticité de l'emploi globale et celle de l'emploi des jeunes. Toutes les estimations portent sur la période 1999-2019 en fréquence annuelle. L'analyse et l'interprétation du coefficient d'élasticité de l'emploi étant sensible à la méthode de mesure ainsi qu'à la période sur laquelle la mesure est effectuée, nous n'avons pas inclus, dans l'estimation économétrique les années 2020 et 2021, afin d'éviter les effets confusionnels des turbulences extrêmes dues à la crise pandémique (destruction de 433 000 emplois).

3.2. Résultats

En termes de significativité des estimations, on relève que trois coefficients ne sont pas significatifs même à un seuil de 10% ; il s'agit des coefficients d'élasticité de l'emploi du secteur primaire, de la branche d'activité « industrie manufacturière » et l'emploi des jeunes de la branche « administration générale et sécurité sociale ».

Ces résultats semblent indiquer qu'il n'existe pas de relation entre la croissance et l'emploi dans ces branches, ce qui n'est pas aligné avec la théorie, et peut correspondre à différentes situations des branches concernées. La croissance du secteur primaire, durant les deux dernières décennies, est plutôt tirée par la croissance de la productivité du travail, sous l'effet des stratégies sectorielles de modernisation mises en œuvre au profit des branches de l'agriculture et de la pêche (plans Maroc Vert et Halieutis) ; la croissance de sa valeur ajoutée a été sèche en création d'emploi. Concernant l'industrie manufacturière, on peut relever que l'essentiel de l'emploi et de la valeur ajoutée provient de la sous-branche « fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure » orientée essentiellement vers l'export. Cette sous-branche se trouve donc exposée à une rude concurrence extérieure qui lui impose une montée en gamme technologique pour améliorer sa productivité du travail au détriment de la création de l'emploi.

Quant à la relation entre l'emploi des jeunes et la valeur ajoutée de la branche « Administration publique générale », deux facteurs pourraient être évoqués : (i) l'utilisation de la valeur ajoutée

⁴ Le PIB et les VA des branches sont exprimés en volume

totale comme variable explicative dans le calcul des élasticités de l'emploi des jeunes, au lieu d'une grandeur qui varie avec la production imputable à ce groupe, pourrait affaiblir la qualité l'estimation de cette élasticité ; et (ii) la méthode d'estimation de la valeur ajoutée de la branche « Administration publique générale », peut constituer une source de perte de précision de l'estimation.

Les résultats de l'estimation économétrique montrent que l'élasticité globale est de 0,27 avec un seuil de significativité de 5%. Ce résultat est notoirement proche de celui avancé par **Kapsos (2005)** pour la période 1999-2003 sur un panel de 160 pays, soit 0,28 pour le Maroc.

Le coefficient d'élasticité pour l'emploi des jeunes⁵ est estimé à -0,37, alors que l'étude de Kapsos avance une valeur plus petite, soit -0,69. Remarquons que le signe est le même pour les deux résultats, alors que l'écart, en valeur absolue, peut trouver une explication dans la différence entre les définitions de la catégorie « jeune » adoptées par chacune des deux études. Nous avons opté, pour les raisons ci-avant évoquées, d'étendre l'âge de la catégorie jeune à 29 ans, alors que l'auteur adopte la tranche d'âge 15-24 ans.

Une élasticité de 0,27 implique que globalement, sur la période 1999-2019, 73% de la croissance, réalisée au Maroc, est attribuable aux gains de productivité et moins du tiers provient de la croissance de l'emploi.

Cette élasticité globale est le résultat des élasticités sectorielles marquées par une grande variabilité selon les branches⁶. En effet, et abstraction faite des branches « Agriculture, sylviculture et pêche », et « industrie manufacturière », l'analyse désagrégée, montre que les branches « Industries non manufacturières » et « Administration publique générale » ont des élasticités globales inférieures à la moyenne nationale témoignant de leur faible potentiel de création d'emploi. A l'opposé, les branches « Construction », « Commerce », « Transports, entreposage et communication », « Autres services » et « Enseignement, santé humaine, action sociale et activités des organisations associatives » se distinguent par des élasticités globales supérieures à la moyenne nationale.

⁵Le PIB total est utilisé dans le calcul des élasticités des jeunes, ce qui affaiblit l'estimation des élasticités de l'emploi des jeunes, qui devrait être régressé sur la production imputable à ce groupe. Le manque de données disponibles ne nous ont pas permis d'appliquer une telle approche.

⁶La nomenclature adoptée comporte 9 branches. Cette nomenclature a été dictée par la nécessité d'harmonisation des données relatives à l'emploi et celles issues des comptes de la nation.

Tableau N° 1 : Élasticité de l'emploi global et de l'emploi des jeunes

Branche	Coefficients d'élasticité	
	Emploi global	Emploi jeunes
Économie nationale	0,2676	-0,3676
Agriculture, sylviculture et pêche	-0,0629	-0,6162
Industries manufacturières	0,0619	-1,0338
Industries non manufacturières	0,2426	0,7376
Construction	0,8772	0,6496
Commerce	0,7256	-0,1565
Transports, entreposage et communication	0,5434	0,2319
Autres services	0,7450	0,2272
Administration publique générale	0,1115	-0,1736
Enseignement, santé humaine, action sociale et activités des organisations associatives	0,4971	0,4628

Source : Calcul de l'auteur sur la base des données HCP

Quant à l'emploi des jeunes, deux branches, en plus de celle de l'agriculture, exhibent des élasticités négatives ; il s'agit de « l'Industrie manufacturière » et le « Commerce ». Avec des élasticités de -0,62 et -1,03 respectivement, les branches « Agriculture, sylviculture, pêche » et « Industries manufacturières » détruisent l'emploi des jeunes, dans des proportions importantes, autrement dit, les jeunes quittent de plus en plus ces activités vers d'autres branches offrant plus d'opportunités d'emploi en adéquation avec les qualifications de ce groupe d'âge.

A l'opposé cinq branches présentent des élasticités positives, cependant inférieures à l'unité. Il s'agit des branches « Industries non manufacturières », « Construction », « Transports, entreposage et communication », « Autres services » et « Enseignement, santé humaine, action sociale et activités des organisations associatives ».

On peut noter également que certaines branches présentent un grand écart entre leur capacité à créer de l'emploi globalement et leur élasticité de l'emploi au profit des jeunes. Ainsi, on relève que la branche « Commerce », quoiqu'elle affiche une élasticité globale positive et relativement élevée (0,73), elle connaît une destruction de l'emploi des jeunes, avec une élasticité de -0,16. Les branches « Transports, entreposage, communication » et « Autres services », qui présentent des opportunités substantielles de création d'emploi en général (avec des coefficients

d'élasticité de 0,54 et 0,75), exhibent des intensités en emploi au profit des jeunes en deçà de la moyenne globale (0,23 et 0,22 respectivement). Par contre, les branches « Industries non manufacturières », « Construction » et « Enseignement, santé humaine et action sociale et activités des organisations associatives » présentent des opportunités substantielles d'emploi et d'inclusion socio-économique pour cette catégorie de population. Leurs coefficients d'élasticité sont supérieurs à la moyenne nationale (0,74 ; 0,65 et 0,46 respectivement), témoignent de leur capacité de générer des emplois pour les jeunes si leur croissance est stimulée. En effet, l'essentiel de la croissance de ces branches (trois quarts, deux tiers et près de la moitié respectivement) va profiter à la création de l'emploi pour les jeunes. Le reste, soit un quart, un tiers et la moitié respectivement, va profiter à la croissance de la productivité. Ce résultat pourrait constituer un indicateur pour orienter le ciblage des politiques et programmes actifs d'emploi au profit des jeunes.

4. Changement structurel et création d'emploi

Tout processus de croissance soutenue sur le long terme est associé à une mutation de la structure économique, qui a tendance à se modifier et connaître des évolutions profondes et étroitement liées (**Perkins et al., 2008**). Les mutations les plus importantes se rapportent au changement de la composition sectorielle de la production et de l'emploi.

Les gains de productivité du travail résultent de deux principales composantes : (i) une croissance de la productivité au sein de chaque branche, résultant d'innovations dans les techniques de production ou autres ; et (ii) une composante qui correspond à l'impact de la réallocation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité vers des secteurs ayant une productivité plus élevée (**McMillan & Rodrik, 2011**).

On assiste, au fil du temps, à la réduction de la part du secteur agricole dans la production totale, tandis que celles de l'industrie et des services augmentent. En effet, la dynamique de développement économique, observée au niveau des économies émergentes, s'est accompagnée d'importants mouvements de main-d'œuvre quittant le secteur primaire, à faible productivité, vers l'industrie, ayant une productivité plus élevée (**Kucera & Roncolato, 2012**).

4.1. Évolution de la productivité du travail

Au Maroc, la productivité du travail a progressé à un rythme modéré de 2,98% en moyenne annuelle durant la période 2000-2019 ; se décomposant en 3,13%, pendant la sous-période 2000-2008, et 2,85% pour la sous-période 2009-2019, confirmant une tendance à la baisse sur les deux décennies. Elle a contribué à hauteur de 72,38% à la croissance du PIB réel. Cette contribution a été de 65,12% avant 2008 pour s'établir à 80,37% entre 2009 et 2019, témoignant

d'un ralentissement perceptible de la création de l'emploi pendant la période post-crise financière.

Tableau N° 2 : Taux de croissance de la productivité du travail

Période	Taux de Croissance PIB réel	Taux de Croissance de l'Emploi	Taux de Croissance de la Productivité du travail
1999-2019	4,12	1,10	2,98
1999-2008	4,81	1,63	3,13
2009-2019	3,55	0,68	2,85

Source : Calcul de l'auteur sur la base des données HCP

Sur le plan sectoriel, quatre branches ont porté la croissance de la productivité du travail, et ont réalisé des performances supérieures à son niveau global. Il s'agit de l'« Agriculture, sylviculture, pêche » (4,57%), des « Industries non manufacturières » (3,77%), de l'« Administration publique générale » (3,36%) et des « Transports, entreposage et communication » (3,16%). Les « Industries manufacturières » ont vu leur productivité du travail évoluer à un rythme relativement stable et proche de la moyenne (2,59%). Parmi les quatre branches restantes, trois ont connu un rythme de croissance faible de leur productivité du travail, en dessous de 1% (Construction, Commerce, Autres services), tandis que la quatrième (Enseignement, santé humaine, action sociale et activités des organisations associatives) a affiché un taux de 1,45%.

En termes d'évolution entre les deux sous-périodes, on relève des dynamiques contrastées :

- La branche « Agriculture, sylviculture, pêche » voit son taux de croissance de la productivité du travail s'améliorer pour passer de 3,55 à 5,41%, contrastant avec la dynamique de recul de la productivité globale dont le taux est passé de 3,13 à 2,85%.
- Trois branches ont connu une quasi-stagnation de leur taux de croissance de la productivité du travail ; il s'agit des « Industries manufacturières », des « Transports, entreposage et communication » et de l'« Administration publique générale » ;
- Les cinq branches restantes ont enregistré des régressions, d'ampleur variable, de leur taux de croissance de la productivité du travail ; le commerce ayant affiché une croissance « négative » de sa productivité, durant la seconde sous-période (-0,7%).

Tableau N° 3 : Taux de croissance de la productivité du travail par branche

Branche	2000-2019	2000-2008	2009-2019
Agriculture, sylviculture, pêche	4,57	3,55	5,41
Industries manufacturières	2,59	2,64	2,54
Industries non manufacturières	3,77	6,07	1,93
Construction	0,74	1,63	0,01
Commerce	0,13	1,21	-0,74
Transports, entreposage, communication	3,16	3,37	2,98
Autres services	0,92	1,60	0,36
Administration publique générale	3,36	3,50	3,24
Enseignement, santé humaine, action sociale, activités des organisations associatives	1,45	2,28	0,78
Productivité globale du travail	2,98	3,13	2,85

Source : Calcul de l'auteur sur la base des données HCP

Pour appréhender les sources de la dynamique de la productivité du travail et l'incidence du changement structurel sur les gains de productivité, nous utilisons une approche comptable (**Antipa Pamfili, 2007**) pour décomposer la croissance de la productivité globale du travail (voir Annexe). Nous utilisons dans cet exercice les mêmes données mobilisées pour l'estimation des élasticités emploi-croissance.

4.2. Sources de la croissance de la productivité du travail

Les changements structurels ont joué un rôle important dans les pays en développement, avec des différences notables entre régions (contribution positive en Asie et négative partout ailleurs). Entre 1990 et 2005, le différentiel de croissance de la productivité est en faveur de l'Asie à hauteur de 3 et 2,5 points de pourcentage par an, par rapport à l'Afrique et l'Amérique Latine respectivement, et provient pour plus de la moitié du changement structurel (**McMillan & Rodrik, 2011**). Ce modèle asiatique a fait du changement structurel un facteur favorable à la croissance contrairement aux deux autres régions où il a été un frein.

Au Maroc, les résultats de la décomposition de la croissance de la productivité montrent que les gains de productivité intra branche dominant ; l'essentiel de la croissance de la productivité du travail (plus de trois quarts) est porté par les gains de productivité au sein des branches.

L'effet de réallocation des travailleurs entre branches, autrement dit le changement structurel reste limité et représente un peu moins du quart de l'amélioration de la productivité⁷.

Tableau N°4 : Sources de la croissance de la productivité du travail

SOURCE	2000-2008	2009-2018	2000-2019
Intra branche	2,64	2,03	2,30
Inter branches	0,68	0,72	0,70

Source : Calcul de l'auteur sur la base des données du HCP Source

Il apparaît donc que l'économie marocaine passe par un processus d'amélioration du contenu technologique des branches pour monter en gamme et réaliser des gains de productivité, bien au-delà des mouvements de main-d'œuvre inter branches.

4.3. Contributions des branches à la croissance de la productivité du travail

Les résultats indiquent que toutes les branches présentent une participation positive à la croissance de la productivité du travail. Pour une croissance moyenne de la productivité du travail, durant la période 2000-2019, de 2,98%, les contributions varient, (en point de pourcentage) de 0,12 pour les « Industries manufacturières » à 0,72 pour les « Autres services ». La branche « Autres services » se distingue par sa contribution significative en raison probablement de la nature des activités qu'elle englobe. Cette branche est constituée notamment des sous-branches des « Activités financières, d'assurance, immobilières, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien » qui correspondent à un ensemble d'activités qui tirent la productivité du travail vers le haut.

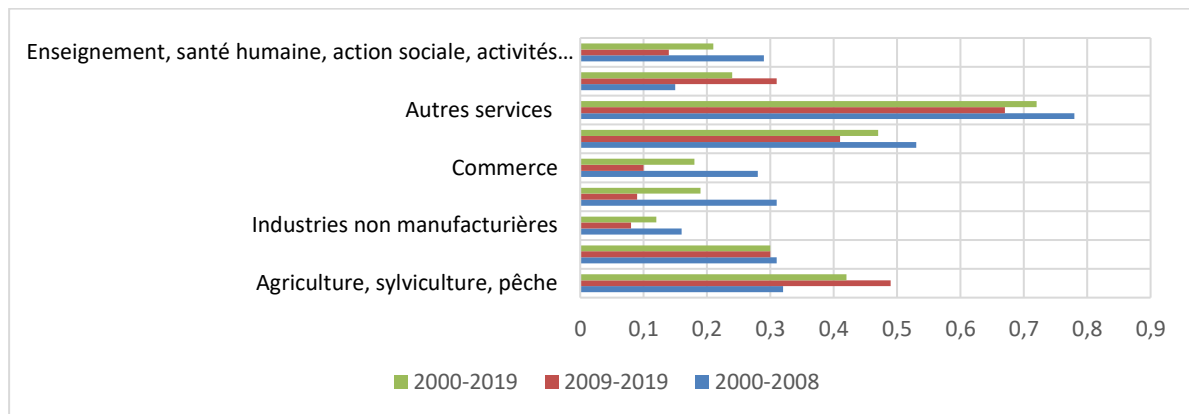
On relève également que trois branches (« Autres services », « Transports, entreposage et communication » et « Agriculture, sylviculture, pêche ») ont contribué à plus de la moitié (54%) de la croissance de la productivité du travail pour la période globale 2000-2019. La forte contribution de la branches « Autres services », quoiqu'elle ait connu une légère baisse entre les deux sous-périodes, continue de jouer le premier rôle dans le soutien de la croissance de la productivité du travail.

Quant à l'évolution de la contribution sectorielle, et à l'exception de deux branches (« Agriculture, sylviculture et pêche », et « Administration publique générale »), toutes les

⁷Ce résultat a été obtenu avec une nomenclature des activités économiques à 9 branches qui maximise l'effet des échanges inter branches et sous-estime par conséquent l'effet intra branche. Avec une nomenclature plus agrégée, l'effet inter branches (changement structurel) aurait été plus faible encore.

autres branches ont vu leur contribution à la croissance de la productivité du travail régresser, dans des proportions différentes, entre la première sous-période et la seconde.

Figure 2 : Contribution des branches à la croissance de la productivité du travail



Source : Auteur sur la base des données du HCP

4.4. Décomposition des contributions des branches

Au Maroc, les gains intra branches sont essentiellement portés par le secteur primaire. Ces gains dépassent ceux réalisés dans l'industrie, branche censée être le vecteur de l'innovation, des avancées technologiques et le moteur des gains de productivité intra branche. Le secteur manufacturier a constitué le principal levier des gains de productivité en Asie émergente ; l'Inde demeurant l'exception avec un secteur des services jouant le rôle de secteur leader.

L'insertion du Maroc dans le commerce international et le développement des échanges avec l'Union Européenne principalement a favorisé les activités à bas coûts et à contenu technologique relativement faible, n'offrant que peu d'opportunités de remontée de filière (World Bank, 2009). Ainsi, aucun secteur leader, porteur de réels gains de productivité intra branche, n'a pu émerger.

Les branches «Agriculture, sylviculture, pêche», «Industries manufacturières», «Industries non manufacturières» et «Administration publique générale» présentent un effet intra-sectoriel prédominant, par rapport à l'effet inter branches. La composante inter sectorielle exhibe un signe négatif correspondant à une contraction des contributions respectives de ces branches à l'emploi total, liée à des destruction d'emploi au profit des gains de productivité interne.

A l'opposé, les branches «Construction», «Commerce», « Transports, entreposage et communication » et «Autres services» affichent des gains de productivité provenant essentiellement du changement structurel qu'elles connaissent. Cette tendance est plus nette pour les «Autres services» et pourrait correspondre à une croissance de la productivité liée essentiellement au développement de nouvelles activités bancaires et des technologies

d'information et de communication (TIC), réputées attirer un capital humain hautement qualifié et productif.

En ce qui concerne les «Transports, entreposage et communication», les deux composantes (intra et inter branches) présentent des contributions d'ampleurs similaires, avec une tendance à la hausse des gains de productivité intra branche.

En termes d'évolution, la part des gains de productivité intra branche n'ont pas connu de variation et continuent d'être globalement prépondérants, reflétant un processus généralisé d'amélioration de la productivité interne au détriment de la création d'emploi et l'absence d'un secteur riche en création d'emploi pour absorber les excédents de main d'œuvre générés par le changement structurel.

Par ailleurs, les gains de productivité intra branches n'ont pas été associés à des gains inter branches pour favoriser concomitamment tant l'amélioration de la productivité que la création d'emploi. Enfin, les gains intra branches, assez importants, ne semblent pas être le fruit de gains technologiques, mais proviennent plutôt de l'amélioration des techniques de production, et par conséquent les mouvements de main-d'œuvre se traduisent par des gains limités de productivité inter branches.

Conclusion

Les estimations de l'intensité de la croissance économique en emploi aboutissent à une élasticité globale de 0,27, autrement dit, pour chaque point de croissance du PIB réel, l'emploi augmente en moyenne de 0,27%. Ce résultat est proche du résultat avancé par Kapsos (2005) pour la période 1999-2003, soit une élasticité de 0,28 pour l'économie marocaine. Ce résultat signifie, que globalement, sur la période 1999-2019, 73% de la croissance réalisée est absorbée par les gains de productivité et moins du tiers se transforme en création d'emploi. Le coefficient d'élasticité pour l'emploi des jeunes est estimé à -0,37 (contre -0,69 dans l'étude de Kapsos, avec un signe identique pour les deux résultats), correspondant à une croissance « négative » de l'emploi des jeunes de -0,37% pour chaque augmentation d'un point de pourcentage du PIB. Au plan sectoriel, la branche « Agriculture, sylviculture et pêche » se distingue par une élasticité négative et non significative, correspondant à une absence de corrélation entre la croissance de la valeur ajoutée et la création de l'emploi dans le secteur primaire.

Les branches « Industries non manufacturières », « Construction » et « Enseignement, santé humaine, action sociale, activités des organisations associatives », avec des élasticités de 0,74 ; 0,65 et 0,46 respectivement, montrent un potentiel favorable à la création de l'emplois.

Ce résultat confirme notre hypothèse **H1** relative à l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance économique (positive mais inférieure à 1 et variable selon les branches d'activité), et indique que la croissance économique ne se traduit pas systématiquement par une création proportionnelle d'emplois.

Par ailleurs, nos résultats montrent que la productivité du travail a progressé à un rythme modéré de 2,98% en moyenne annuelle durant la période 2000-2019, avec une tendance à la baisse au fil du temps. Elle a contribué à hauteur de 72,4% à la croissance du PIB réel. Cette contribution a été de 65,1% avant 2008 pour s'établir à 80,4% entre 2009 et 2019, témoignant d'un ralentissement de la création de l'emploi pendant la période d'après crise de 2008.

L'analyse des sources des gains de productivité du travail a révélé que les gains de productivité intra branche sont prépondérants et portent l'essentiel de la croissance de la productivité du travail (plus de trois quarts). L'effet de réallocation de la main d'œuvre entre les branches, autrement dit le changement structurel, représente, à peine, un peu moins du quart de l'amélioration de la productivité, confirme notre hypothèse **H2** relative à l'inertie structurelle de l'économie marocaine.

Les branches « Construction », « Commerce », « Transports, entreposage et communication » et « Autres services » affichent des gains de productivité provenant essentiellement du changement structurel qu'elles connaissent. Ce résultat est de nature à confirmer notre hypothèse **H3** relative à l'augmentation de la productivité du travail dans les seuls secteurs modernes sous l'effet du changement structurel.

En termes d'évolution, la part des gains de productivité intra branches n'ont pas connu de variation notable et continuent d'être globalement prépondérants, reflétant un processus d'amélioration de la productivité interne au détriment de la création d'emploi, dans la majorité des branches. A la lumière de ces résultats, on peut penser que l'économie marocaine connaît une sorte d'inertie structurelle de ses activités économiques, caractérisée par une dynamique structurelle d'ampleur limitée.

La présente contribution connaît des limites qu'il s'agira de combler pour ouvrir d'autres perspectives de recherche. En effet, la non significativité des élasticité pour trois branches devraient nous interpeller et demande d'être élucidée à plusieurs égards. Sur le plan de la spécification économétrique adoptée, il semble que son enrichissement par l'introduction de variables de contrôle pourrait constituer une première piste d'amélioration. L'incorporation de variables reflétant l'environnement institutionnel du marché du travail et la stabilité macroéconomique ou l'adoption d'une modélisation à retards échelonnés, au regard du retard

de réaction de la demande de travail aux améliorations des conjonctures, peuvent apporter une amélioration pertinente aux résultats de l'étude.

Le changement structurel comme l'emploi étant intimement lié à l'éducation et la formation, l'exploration de cette relation serait un apport utile pour renforcer la connaissance de ce vaste et important thème. En effet, le capital humain est un facteur clé du changement structurel et risque de constituer le défi majeur pour réussir une telle transformation de l'économie nationale. Le changement institutionnel est une dynamique de long terme et ne peut s'envisager sans la durabilité des facteurs de productions des secteurs stratégique et leaders.

De façon générale, d'autres recherches pourraient explorer les mécanismes qui pourraient permettre l'accélération de la transformation structurelle de l'économie marocaine.

Bibliographie

Article de revue

- Aghion, P., & Howitt, P. (1992). A Model of Growth Through Creative Destruction. *Econometrica*, Vol. 60,(2), 323-351.
- Antipa, P. (2007). Décomposition de la productivité et dynamiques sectorielles. *Bulletin de la Banque de France*, 164, 37-46.
- Barro, R. J. (1991). Economic Growth in a Cross Section of Countries*. *The Quarterly Journal of Economics*, 106(2), 407-443. <https://doi.org/10.2307/2937943>
- Lewis, W. A. (1954). Economic Development with Unlimited Supplies of Labour. *The Manchester School*, 22(2), 139-191. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9957.1954.tb00021.x>
- Mazumdar, D. (2003). Trends in employment and the employment elasticity in manufacturing, 1971-1992: An international comparison. *Cambridge Journal of Economics*, 27(4), 563-582. <https://doi.org/10.1093/cje/27.4.563>
- McMillan, M., Rodrik, D., & Verduzco-Gallo, Í. (2014). Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa. *World Development*, 63, 11-32. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2013.10.012>
- Padalino, S., & Vivarelli, M. (1997). The Employment Intensity of Economic Growth in the G-7 Countries. *International Labour Review*, 136.
- Romer, P. M. (1990). Endogenous Technological Change. *Journal of Political Economy*, 98(5), S71-S102.
- Saget, C. (2000). Can the Level of Employment be Explained by GDP Growth in

Transition Countries? Theory versus the Quality of Data. *Labour*, 14(4), 623-643.

- Seyfried, W. (2005). *Examining the Relationship Between Employment and Economic Growth in the Ten Largest States*.
- Solow, R. M. (1956). A Contribution to the Theory of Economic Growth. *The Quarterly Journal of Economics*, 70(1). <https://doi.org/10.2307/1884513>

Livre

- Chavance, B. (2012). *L'économie institutionnelle*. La Découverte.
- Hirschman, A. O. (1958). *The Strategy of Economic Development*. Yale University Press, Inc.
- Kaldor, N. (1966). *Causes of the slow rate of economic growth of the United Kingdom: An inaugural lecture*. London : Cambridge Univ. Press.
- Kuznets, S. S. (1966). *Modern Economic Growth: Rate, Structure, and Spread*. Yale University Press.
- Lopez-Acevedo, G., Betcherman, G., Khellaf, A., & Molini, V. (2021). *Le secteur de l'emploi au Maroc Recenser les obstacles à un marché du travail inclusif*. The World Bank. <https://doi.org/10.1596/978-1-4648-1678-9>.
- Okun, A. M. (1962). *Potential GNP: Its Measurement and Significance*.
- Perkins, D. H., Radelet, S., Lindauer, D. L., & Baron-Renault, B. (2008). *Économie du développement* (3e éd). De Boeck.
- Rodrik, D. (2007). *One economics, many recipes: Globalization, institutions, and economic growth*. Princeton University Press.
- Sachs, W. (2010). *The Development Dictionary: A Guide to Knowledge as Power*. Zed Books.
- Schumpeter, J. A. (1943). *Capitalism, socialism and democracy* (Routledge).

Chapitre de livre

- O'Higgins, N. (2019). Relever le défi de l'emploi des jeunes. In *Relever le défi de l'emploi des jeunes ; Derniers éléments concernant des questions politiques essentielles* (Bureau international du Travail).

Rapport de recherche

- Commission Spéciale sur le Modèle de Développement. (2021). *Rapport Général*. https://csmd.ma/documents/Rapport_General.pdf
- Haut-Commissariat au Plan. (2022). *Activité, emploi et chômage, premiers résultats*,

2019.

- Islam, I., & Nazara, S. (2000). *Estimating employment elasticity for the Indonesian economy: Technical note on the Indonesian labour market*. International Labour Office.
- Kapsos, S. (2005). *The employment intensity of growth: Trends and macroeconomic determinants*. International Labour Office.
- Kucera, D., & Roncolato, L. (2012). *Structure Matters: Sectoral Drivers of Growth and the Labour Productivity-Employment Relationship* (No. 3; Research Paper). International Labour Office. https://doi.org/10.1057/9781137379252_5
- McMillan, M., & Rodrik, D. (2011). *Globalization, Structural Change and Productivity Growth* (No. w17143; p. 54). National Bureau of Economic Research. <https://doi.org/10.3386/w17143>
- Prebisch, R. (1950). *The Economic Development of Latin America and Its Principal Problems* (E/CN.12/89/Rev.1).
- World Bank. (2009). *From Privilege to Competition: Unlocking Private-Led Growth in the Middle East and North Africa* (MENA Development Report No. 51833). The World Bank.

Annexe

Méthode de décomposition de la croissance de la productivité du travail

Les gains de productivité pour chaque branche résultent de trois composantes : (i) une croissance interne à chaque branche, correspondant à un ensemble d'améliorations dans les techniques de production ou autres ; (ii) une composante liée à l'impact d'une réallocation d'emploi entre branches, autrement dit aux mouvements de main-d'œuvre quittant les secteurs à faible productivité, vers des secteurs ayant une productivité plus élevée ; et (iii) une composante, négligeable en général, se rapportant à l'effet croisé des deux premières.

La première composante est le taux de croissance basé sur une pondération de la croissance des productivités sectorielles par les parts sectorielles de l'emploi de l'année $t-1$

La deuxième composante correspond à l'impact d'un changement de structure de l'emploi sectoriel. Elle est obtenue en sommant les variations de la part de chaque branche dans l'emploi total, pondérées par la productivité relative de la même branche.